

République Française
Département : YONNE
Arrondissement : Auxerre
TOUCY - Commune

Séance du mardi 31 mars 2026

Délibération N° DE_023_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
23	21	23
Date de la convocation : 26/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
23	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente et un mars deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle des Mariages), sous la présidence de Olivier XIBERRAS.

Présents : Olivier XIBERRAS, Anne BRUNET, Robert TOUZEAU, Nathalie PLANCHE, Coralie DELMOTTE, Baptiste COUDRAY, Delphine DARENNE, Aurélien BRAIN, Vanessa ESTEVES, Nathalie FAURE, Gilles DEMERSSEMAN, Véronique PINNETERRE, Gérard GALLET, Anne JAMAIS, Lucas PINNETERRE, Scarla DEBARD, Gérard PIESYK, Sonia CARREAU, Alain THURET, Chantal RAVERDEAU, Benoît COUPECHOUX

Représentés : Olivier MACARD représenté par Olivier XIBERRAS, Franck CARRASCO représenté par Gérard GALLET

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Anne JAMAIS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Élection des membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Vu les articles L122-4 à L123-9 et R123-7 à R123-15 du Code de l'action sociale et des familles.

Considérant qu'il convient de fixer le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, que les articles L123-6 et R123-7 susvisés exigent un minimum de quatre membres élus et un maximum de huit membres élus.

Le maire propose que le nombre de membres du Conseil municipal appelés à siéger au Centre Communal d'Action Sociale soit fixé à 5.

Proposition adoptée à l'unanimité

Considérant qu'il y a lieu à présent de procéder à l'élection de 5 membres du conseil municipal appelés à siéger au Centre Communal d'Action Sociale au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que se présente à la candidature de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Liste 1 : Nathalie PLANCHE, Delphine DARENNE, Anne BRUNET, Vanessa ESTEVES, Gilles DEMERSSEAMN
- Liste 2 : Chantal RAVERDEAU, Gérard PIESYK, Sonia CARREAU, Alain THURET, Benoit COUPECHOUX

Après vote à bulletin secret et dépouillement :

La liste 1 obtient 18 voix, la liste 2 obtient cinq voix

Sont élus : Nathalie PLANCHE, Delphine DARENNE, Anne BRUNET, Vanessa ESTEVES et Chantal RAVERDEAU

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Maire,
Olivier XIBERRAS

